

DOSSIER PÉDAGOGIQUE À GARDER, À LIRE ET À RELIRE EN
AUTOMNE COMME AU PRINTEMPS

DIMENSIONS RELATIONNELLES ET AFFECTIVES DES MÉTIERS DE L'HUMAIN

2009-2010

Mercredi de 8h15 à 9h45 Salle B 106

Mireille Cifali

Sommaire

I. Contenu du cours	p.1
II. Évaluation, contenu	p.2
III. Synthèse des exigences d'évaluation	p.9
IV. Renseignements administratifs	p.11

INSCRIPTION INTERNE AU COURS

Outre l'inscription officielle auprès des secrétariats de la section des sciences de l'éducation ou de la section de psychologie ou d'une autre faculté, veuillez vous inscrire de manière interne à ce cours par le biais de la plateforme dokeos jusqu'au **mercredi 30 septembre 2009** : <https://dokeos.unige.ch/>

I. CONTENU DU COURS

Ce cours aborde ce qui, dans les métiers de l'humain - enseignant, éducateur, soignant, travailleur social, formateur -, relève d'une **dimension relationnelle, affective et inconsciente**. Il s'agit donc d'un premier repérage de ces phénomènes et des différentes théories qui les abordent. Adultes et enfants traversent des épreuves psychiques qui peuvent compliquer l'apprendre, le grandir, le guérir. Il importe de pouvoir les nommer et d'entendre aussi combien il est parfois difficile pour chacun de dépasser une difficulté. Pour un adulte, il est également question de saisir l'effcience de ses implications subjectives, le poids de sa propre histoire et les forces d'amour et de haine qui traversent l'espace institutionnalisé de son métier. Il est également nécessaire de relativiser cette dimension selon les spécificités des différents métiers, et d'aborder leurs limites et leurs possibles.

Face à de tels phénomènes, on se demande comment introduire une réflexion, comment construire des connaissances et comment s'y repérer et se former. Il s'agit d'une introduction de ce que recouvre une **démarche clinique** dans les sciences humaines ; entre autres, sera élucidé le rôle de l'implication et de la distanciation. Nous procéderons également à un premier repérage des auteurs qui permettent d'aborder ce domaine. Les **fondements des théories** des sciences humaines qui peuvent nous aider à **comprendre** seront explicités. Les enjeux actuels des métiers de l'humain seront travaillés.

Un accent particulier sera mis sur les gestes fondamentaux qui permettent de penser dans une relation à l'autre : regarder, écouter, agir, lire, écrire, construire, etc.

Structure du cours (provisoire) :

I. QUATRE MÉTIERS ET LEURS GESTES

- ÉDUQUER/GRANDIR (sept.-octobre 2009)
- INSTRUIRE/ APPRENDRE (octobre-novembre)
- GUÉRIR/ SOIGNER (novembre-décembre)
- FORMER/ACCOMPAGNER (décembre)

II. ÉPREUVES AUXQUELLES SONT CONFRONTÉS LES MÉTIERS DE L'I (février-mars-avril 2010)

- L'ANGOISSE
- LA MORT, LA SEPARATION
- L'AGRESSIVITE, LA VIOLENCE, LA HAINE
- SEXUALITE

II. PAR OÙ PASSE L'AIDE DANS LES DIMENSIONS AFFECTIV RELATIONNELLES ?

- LE CADRE, LES MÉDIATIONS, L'INSTITUTION
- LE POUVOIR, L'AUTORITÉ, LES LIMITES,
- L'AMOUR, L'AMOUR DE SOI, LA BIENVEILLANCE, L'AIMANCE
- LA PAROLE, LA VÉRITÉ, LE MENSONGE
- LE JEU, LA CRÉATION, LE MOMENT PRÉSENT, LA RENCONTRE, LE PLAISIR
-

Dates importantes à retenir

- | | |
|-----------------|--|
| 30.09.09 | Explicitation de la première partie du mode d'évaluation ; les gestes pour penser : regarder, écouter, décrire, raconter, lire. |
| 02.12.08 | Explicitation de la deuxième partie du mode d'évaluation : gestes pour penser : écrire, argumenter. |
| 24.02.09 | Reprises des explications pour le mode d'évaluation |
| 26.05.10 | Remise des travaux pour la session de <i>printemps 2010</i> |
| 23.08.10 | Remise des travaux pour la session de rattrapage. |

II. ÉVALUATION, CONTENU

PREMIÈRE PARTIE : I. JOURNAL DE COURS	p.2
DEUXIÈME PARTIE : II. CENTRATION THÉMATIQUE	p.3

La procédure d'évaluation comporte deux parties. Les cours du **30 septembre 09** et celui du **2 décembre 09** seront consacrés à l'explicitation de ce mode d'évaluation. Il est recommandé d'avoir lu attentivement le dossier pédagogique au préalable. **Si un étudiant n'a pas pu être présent au cours du 30 septembre 09 et à celui du 2 décembre 09, il est prié d'aller écouter les cours enregistrés dans les différentes médiathèques ou sur son ordinateur** (voir p.11). Nous reparlerons des modalités d'évaluation pour clarifier ce qui doit l'être, le **24 février 2010**.

Précautions

Comme il est parfois difficile d'intégrer, d'un seul coup, les différentes dimensions et exigences de l'évaluation, nous vous prions de constamment revenir à ce dossier pédagogique. Au fil des semaines, nous préciserons ce qui nous paraît devoir l'être.

D'autre part, nous vous invitons à venir auprès de Mireille Cifali pour formuler vos questions, doutes, inquiétudes, incompréhensions. Cela lui permettra de repréciser pour l'ensemble des étudiants certains éléments qui paraissent moins évidents que d'autres.

Nous aimerions ajouter ceci : avoir l'impression « d'être perdu », ne pas savoir bien où vous allez, éprouver que les choix à réaliser sont difficiles, que la liberté de choisir laisse place à une incertitude ressentie comme peu plaisante : tout cela est normal et fait partie intégrante de la démarche de construction de savoir. Ce sont souvent des passages obligés, mais des passages.

Toutefois si vous êtes arrêtés, qu'une dimension du travail vous freine, que vous ne trouvez pas de lectures appropriées, que l'écriture ne vient pas au bout de quelque temps, alors n'hésitez pas à nous contacter : Jean-Marie Cassagne assistant, et Mireille Cifali.

PREMIÈRE PARTIE JOURNAL DE COURS

Travailler les dimensions affectives et relationnelles des métiers de l'humain demande qu'un lent parcours de maturation puisse se réaliser. L'écoute du cours et des histoires qui y sont lues permet d'entrer en

dialogue avec cette sensible matière autrement que par des lectures. La transmission orale confronte chacun à des interrogations, suscite des oppositions, des critiques, des difficultés à comprendre. Ce dialogue avec ce qui est avancé au cours, fait partie de l'évaluation. À cause du grand nombre d'étudiants, il est difficile de tenir ce dialogue oralement. Nous vous proposons de le tenir par écrit à travers l'écriture d'un « journal de cours ».

Lorsque des ethnologues vivent, des jours durant, parmi une population dont ils ne font pas partie, lorsqu'ils partent sur le terrain, leur « première méthode de travail consistera à ouvrir un *journal de route*, où l'on notera chaque soir le travail accompli dans la journée : fiches remplies, objets récoltés, entreront dans ce journal qui constituera un répertoire facile à consulter » (Marcel Mauss, *Manuel d'ethnographie*, PBP, 1971, p.16).

Cet outil facilite l'observation, mais il demande à celui qui s'en sert de revenir sur ce qui s'est passé, noter tout ce qui lui vient, ne négliger aucun détail, pouvoir écrire ce qui s'est "inconsciemment" enregistré, considérer ce qui est advenu, devenir attentif à certains paramètres. Il importe, comme le dit Mauss, de « ne pas croire qu'on sait parce qu'on a vu ».

Le journal de terrain est un outil où la seule contrainte est d'écrire, au jour le jour ou selon un rythme différent. L'écriture est fragmentaire, elle peut être répétitive. Elle ne sélectionne rien, ne se veut pas cohérente. Sur cette prise de note datée, l'auteur peut revenir après-coup, la relire, voir se dessiner des constantes, des répétitions, une évolution. C'est son matériel de base.

Lorsqu'on est dans une profession, que l'on est impliqué dans l'urgence des situations, l'écriture d'un journal est également un outil précieux d'élaboration de nos connaissances, de prise de distance. Il nous donne la possibilité de revenir sur ce qui a été écrit, de faire mémoire. Cet espace d'écriture nous pousse à réfléchir, nous permet d'être surpris par ce qui vient sous la plume. Le journal que vous tiendrez durant le cours est une variante du journal de terrain que l'on peut aussi appeler « journal de formation ».

Construction

Nous vous demandons donc de tenir un « journal du cours », où vous notez vos réactions, vos questions, vos souvenirs, les événements professionnels ou de stages que vous rapprochez de la matière du cours, les savoirs que vous semblez devoir acquérir, et éventuellement aussi les livres que vous souhaiteriez lire.

Tous **ceux qui le désirent** - ayant ou non une pratique professionnelle, car tous vous avez une pratique de vie et d'élève -, peuvent ainsi raconter certaines histoires ayant trait au domaine évoqué : des histoires qui vous permettent aujourd'hui d'avoir des convictions, des certitudes ou des doutes ; qui ont été ou sont encore une énigme

pour votre compréhension; des histoires qui vous sont arrivées, dans lesquelles vous êtes impliqués, et que le cours rappelle à votre mémoire. Si vous pouvez les mettre immédiatement **sur l'ordinateur**, cela vous permettra de ne point les perdre, et il sera pour vous plus facile de les relire.

Durant le cours, vous prenez des notes. Après le cours, vous ouvrez votre journal en datant consciencieusement le moment de votre écriture, et en indiquant aussi de quel cours il s'agit. Votre écriture est « spontanée » sur un aspect ou plusieurs aspects du cours, sur un fragment qui vous a fait penser à tel ou tel élément sur lequel vous souhaitez revenir. Ce sont vos réactions et dialogues avec ce qui est dit. Il est **recommandé** de les écrire au fur et à mesure des cours. Il est en effet plus difficile de reconstituer vos réactions longtemps après.

Ce journal constitue donc une aide pour entrer en dialogue avec la matière du cours. *Il n'est pas un résumé du cours.* Il ne comporte pas un nombre exigé de pages.

Le journal peut être une aide pour votre pensée. Il vous aidera à rédiger aussi votre thématique (voir deuxième partie de l'évaluation).

Relecture (à partir de mai 2010)

Vers le mois de mai, vous procédez à une relecture de votre journal. Il importe que vous *laissez votre journal en l'état*, quel que soit le sentiment que vous éprouvez en le relisant. C'est un matériel brut qui vous permet de comprendre comment vous pensiez à telle ou telle époque, et par où vous êtes passés. Au jour de votre relecture, vous n'écrirez plus de la même façon, et c'est tant mieux. Vous pouvez ainsi « mesurer » ce qui a changé. De même, vous vous apercevrez peut-être que vous avez répété constamment un élément, et vous auriez envie de gommer cette répétition. Pourtant cette répétition est justement importante parce qu'elle vous indique autour de quoi vous ne cessez de tourner.

Vous incluez vos réflexions suscitées par cette relecture dans votre journal, dans un texte intitulé « Arrêt sur image » - ne fût-ce que quelques lignes - que vous mettez en début de votre journal en le datant.

Précisions

Ce dialogue avec la matière du cours vous fera parfois toucher des éléments de votre histoire, de votre passé. Il est important que vous vous donniez l'autorisation de les écrire. Ces éléments vont, un jour, resurgir dans votre métier. Il importe de pouvoir en prendre la juste dimension.

Comme nous allons le préciser dans les modalités d'évaluation, nous ne porterons aucun jugement sur le contenu de votre journal, sur votre subjectivité en travail. Chacun d'entre vous se trouve à un moment différent de son action professionnelle et de sa vie personnelle. Pour certains, beaucoup d'événements, de sentiments, reviendront. Pour d'autres, non. Il n'y a donc pas de normes possibles qui vous soient imposées.

Dès lors, cette partie de l'évaluation vous sera acquise dans la mesure où vous avez accepté d'écrire en relation au cours. Certains d'entre vous se posent, inquiets, la question de savoir comment on peut en effet évaluer une subjectivité au travail. Nous ne l'évaluons pas, nous cherchons à lui fournir le cadre adéquat pour que ce travail puisse être réalisé. Nous l'accueillons et espérons que cette mise en écriture vous soit bénéfique pour vous et votre futur métier.

Exigences : Vous remettez le journal réalisé, dactylographié, avec au commencement le texte daté intitulé « Arrêt sur image ». Il n'est pas exigé que tous les cours donnent lieu à une réaction dans le journal. Sur les 27 cours de l'année académique, vous devez en effet en travailler **8 du semestre d'automne et 8 du semestre de printemps**.

Précisions

Les étudiants¹, qui sont donc empêchés d'assister au cours, peuvent aller écouter le cours dans les différentes médiathèques de l'université ou sur leur ordinateur (voir p.11).

DEUXIÈME PARTIE UNE CENTRATION THÉMATIQUE

1. EXEMPLE D'UN QUESTIONNEMENT

Pour ce cours de premier cycle dont l'objectif est de donner les premières bases, il est important que vous vous confrontiez aux paramètres de la relation à l'autre, c'est-à-dire réalisiez ce travail qui vise à comprendre comment **vous** abordez cette relation, comment vous réagissez aux thèmes évoqués, comment vous vous mettez en mouvement face à des paramètres qui ne nous laissent pas indifférents. Il est nécessaire que vous puissiez faire ainsi un état de lieux.

Une liste de questions vous sera remise avec ce dossier et vous permettra de vous confronter à ce que vous pensez sur certains domaines. Il vous est demandé de **lire attentivement** toutes ces questions. Cette liste vous aidera peut-être à trouver sur quoi vous désirez ensuite centrer votre travail.

2. CHOIX

Vous allez devoir lire et écrire à partir d'une thématique que vous choisissez. Nous vous laissons le choix de la thématique autour de

¹ Les termes « assistant » et « étudiant » sont utilisés pour désigner la fonction. Ils concernent donc autant une femme qu'un homme.

laquelle vous désirez travailler. Réaliser un choix comporte parfois des difficultés, mais cela fait partie de toute quête de savoir.

Ainsi, vous pouvez partir :

- d'une question parmi celles posées dans la liste distribuée (voir n°1 p.3);
- ou/et d'une situation que vous avez vécue ;
- ou/et de votre intérêt pour une thématique du cours : Par exemple :
 - La loi, l'interdit; - La violence, l'agressivité de soi et de l'autre; - L'amour et le rejet; - La mort, le deuil; - Le rapport au savoir; - La parole et le silence; - L'écriture; - Les angoisses professionnelles; - La difficulté d'apprendre; - L'autorité; - Le pouvoir exercé ou subi; - Le rapport à l'institution; - L'inconscient dans l'acte professionnel ; - la violence et son accueil, etc.

Ces thématiques sont également rendues visibles dans les différentes bibliographies et polycopiés (voir p.5).

Précautions

Pour certains d'entre vous, le choix sera immédiat. Pour d'autres, plus difficile. Nous vous conseillons alors de prendre le temps, quand vous hésitez. Les premiers cours et surtout votre journal vont très certainement vous aider à réaliser ce choix. En effet, souvent dans votre écriture du journal, un thème va insister. Peut-être est-ce lui que vous pourriez approfondir. Mireille Cifali, Jean-Marie Cassagne, sont prêts à vous donner leur avis sur votre choix, et à accompagner cette prise de décision.

3. UN « ÉTAT PREMIER » DE VOS QUESTIONS, DE VOTRE SAVOIR, DE VOTRE COMPRÉHENSION ACTUELLE FACE À CE QUE VOUS AVEZ CHOISI DE CHERCHER, CECI AVANT DE PROCÉDER À LA LECTURE CIBLÉE D'AUTEUR. CET « ÉTAT PREMIER » EST DATÉ DU JOUR OÙ VOUS L'ÉCRIVEZ. (Pièce 1).

Une fois votre choix fait, vous écrivez à partir de cette thématique choisie ce que vous en comprenez ou vous n'en comprenez pas ; ce que vous pensez savoir ; vos convictions ; vos premières réactions, et surtout vos questions. L'important ici est votre manière de penser, la référence à votre expérience. Il se peut que vous ayez déjà écrit à ce propos dans votre journal de cours. Vous pouvez évidemment reprendre ces propos, avec la précaution de noter quelques-unes des

questions que vous vous posez au jour précis de l'écriture de cet « état premier ». *Vous datez votre texte et n'y touchez plus.*

Fondements. Chacun aborde une théorie ou une pratique, un enfant ou un adulte, selon un savoir qu'il s'est constitué au jour le jour, d'après ses observations. On peut sans aucun doute parler ici de l'existence d'une connaissance « infuse » ou, autrement dit, d'un *savoir en jachère* dont chacun use à tout instant sans pour autant en avoir toujours conscience.

Lorsque quelqu'un est engagé dans une situation d'enseignement, ou plus simplement lorsqu'il rencontre une autre personne, il est contraint, de quelque manière que ce soit, de répondre. Il le fait en fonction d'hypothèses ou d'intuitions, qui donnent sa qualité et sa tournure à la position adoptée. Il importe ainsi de reconnaître que, dans toute relation intersubjective, ce savoir en jachère préalable est d'une grande importance: c'est à partir de lui qu'une personne oeuvre dans sa pratique quotidienne, mais c'est aussi à partir de lui qu'elle aborde ce qui est communément appelé le *savoir théorique*.

Dès lors, l'enjeu est de tenter de faire émerger de l'ombre le savoir préalable que chacun a constitué suivant son histoire de vie. C'est donc votre manière de penser sur un domaine qui importe et non de chercher la bonne réponse. Dès lors, il vous faudra essayer de dire « je » : « je pense, je crois »..., pour accepter ensuite de confronter votre pensée à d'autres.

D'autre part quand on aborde les éléments construits par différents auteurs, il est bon que notre lecture soit guidée par les questions que nous nous posons. Les livres ne vont pas forcément répondre à chacun de ces questions, mais ils vous permettront très certainement de les déplacer, c'est-à-dire de les poser autrement.

Exigences pour la pièce 1: Gardez soigneusement ce « texte premier », sans le retoucher par la suite, sauf dans la correction grammaticale et orthographique. C'est la **première pièce** de votre écriture thématique que vous déposerez dans votre dossier d'évaluation (voir p.9). Il n'y a pas de nombre de page exigé, cela peut faire 20 lignes, une page, deux pages, quatre pages

4. LIRE.

Vous cernez le thème que vous allez ainsi aborder et vous vous lancez dans des lectures qui vont vous aider à confronter votre pensée à celles des autres. Le cours devrait également vous fournir des **éléments pour votre réflexion**. Vous procédez à un certain nombre de lectures. Vous prenez des notes de lecture qui puissent servir à la rédaction de votre texte final.

Nombre de lectures: Au minimum, **2 ouvrages** (1 ouvrage équivalent à 5 articles).

Fondements. La confrontation avec les sciences élaborées par notre culture occidentale implique d'abord que l'on passe par *la lecture*: pratique qui n'est nullement simple, qui souscrit à des stratégies particulières et entraîne parfois des résistances.

Soumis à réflexion, *l'acte de lire* peut impulser des interrogations nouvelles. Vous pouvez vous poser la question de votre rapport personnel à la lecture, avec vos stratégies, vos fuites, vos plaisirs et déplaisirs; du comment pénétrer un texte réputé difficile ou organiser divers niveaux de lectures (lecture-plaisir, lecture-soulignement, lecture-notes, lecture-réflexion, lecture-intégration à une pratique...).

Il est recommandé de procéder à des notes de lecture.

Pour le choix des lectures, vous aurez à disposition deux outils de travail :

a. Une **bibliographie** du cours intitulée « **Bibliographie à usage multiple III** » qui est disponible sur **Dokeos** ou à la centrale des photocopiés.

b. Une **bibliographie restreinte** est disponible sur **Dokeos**. Certains ouvrages sont **en gras** qui indiquent des ouvrages de base. Parmi ceux-ci, nous pouvons signaler comme indispensables :

Hélène Beer, *Journal*, Paris, Tallandier, 2007.

Mireille Cifali, *Le lien éducatif : contre-jour psychanalytique*, PUF, Paris, 1994.

Mireille Cifali, Bessa Myftiu, *Dialogues et Récits d'éducation sur la différence*, Nice, Paradigmes, 2006.

Mireille Cifali, Alain André, *Ecrire l'expérience. Vers la reconnaissance des pratiques professionnelles*, Paris, PUF, 2007.

Christophe Dejours, *Travail, usure mentale : essai de psychopathologie du travail*, le Centurion, 1980.

Francis Imbert, et le GRPI, *Médiations, institutions et lois dans la classe*, Paris, ESF, 1994.

Florence Giust-Desprairies, *L'enfant rêvé. Significations imaginaires d'une école nouvelle*, Paris, Armand Colin, 1989.

Alice Miller, *Chemins de vie : sept histoires*, Paris, Flammarion, 1998.

Daniel Marcelli, *Il est permis d'obéir. L'obéissance n'est pas la soumission*, Paris, Albin Michel, 2009.

Yves de la Monneraye, *La parole rééducatrice*, Toulouse, Privat, 1991.

Claude Laplace, *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classes*, Lyon, Chronique Sociale, 2008.

Bessa Myftiu, *Littérature et savoir*, Nice, Ovadia, 2009.

Bessa Myftiu (éd.), *Ethique et écriture*, Nice, Ovadia, 2008.

Bessa Myftiu, *Nietzsche et Dostoïevski : éducateurs !* Nice, Paradigmes, 2005.

Bessa Myftiu, *Le courage, notre destin*, Nice, Editions Ovadia, 2007.

Jean-Baptiste Pontalis, *Fenêtres*, Paris. Gallimard, 1999.

Carmen Strauss-Raffy, *Le saisissement de l'écriture*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Maryse Vaillant, *La réparation. De la délinquance à la découverte de la responsabilité*, Gallimard, 1999.

Et des romans ou livre pour enfants :

Henri Bauchau, *L'enfant bleu*, Arles, Actes Sud, 2004.

Antonio Scurati, *Le survivant*, Paris, Flammarion, 2008.

Eric-Emmanuel Schmitt, *Oscar et la dame en rose*, Paris, Albin Michel, 1999.

Il n'existe pas de photocopié du cours en tant que tel. Mais comme base, vous pouvez vous reporter à l'ouvrage écrit par Mireille Cifali *Le lien éducatif : contre-jour psychanalytique*, PUF, Paris, 1994.

Et suivant la problématique que vous avez choisi d'étudier, il existe en revanche des photocopiés plus spécialisés. Vous pouvez vous y reporter, soit en les achetant à la centrale des photocopiés (Uni Mail), soit en les consultant à la bibliothèque :

Six photocopiés :

- *La parole dans l'acte d'enseigner*; - *De l'angoisse... à l'école*; - *Le corps décrypté* ; - *Textes de base pour le cours « Développement, éducation et relations intersubjectives* ; - *Textes de base pour le cours « Apports psychanalytiques au champ éducatif* ». Ces photocopiés donnent accès à des articles sélectionnés.

Où trouver les livres? - À la bibliothèque de la FPSE où les plus utilisés figurent en plusieurs exemplaires; à la BPU, et dans les bibliothèques municipales ou les instituts de formation. Les livres existant en format "poche" peuvent être avantageusement achetés en librairie.

Où trouver les articles ? - Soit dans les photocopiés, soit dans les classeurs du BUR. Mail-4339 durant les heures de réception.

Où trouver certains articles de Mireille Cifali ? - sur Internet:

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/cifali/cours.htm>

Comment choisir les lectures :

- **dans chaque cours** seront présentés les auteurs et les ouvrages fondamentaux.

- **Jean-Marie Cassagne** vous conseille *avant* et *après* le cours, et à ses heures de permanence.

- **Mireille Cifali** répond également à vos questions *avant* et *après* le cours.

Mais il importe aussi que vous tentiez de procéder seuls. La recherche d'une bibliographie appropriée est le premier geste d'un chercheur et d'un professionnel.

5. D'UNE THÉMATIQUE À UNE PROBLÉMATIQUE

En partant de votre « état premier », de vos lectures, de l'écoute du cours, d'éléments tirés de votre journal de cours, de vos notes de

lecture, peu à peu se dessinera plus particulièrement une question, un axe, un aspect autour duquel vous désirez écrire. Donc vous passerez d'une thématique large qui a pu être la vôtre au départ, à une problématique plus ciblée autour de laquelle vous tournerez. Ainsi, ce n'est plus la question de la loi que vous interrogez, mais en quoi les adultes ont à tenir une place qui permette aux enfants de se confronter à elle, et ce qu'il en résulte au plan des transgressions et des punitions. En trouvant un « fil conducteur », vous arriverez plus facilement à écrire.

Ce passage d'une thématique large à une problématique peut prendre du temps pour certains d'entre vous; pour d'autres, ils partiront tout de suite d'une problématique, mais devront élargir leur champ pour arriver à en saisir sa complexité. Partir d'un récit de situation professionnelle, vous plonge immédiatement dans une problématique.

Il se peut aussi que vous ayez défini une problématique, et que vos lectures vous amènent vers une autre. De même au moment de l'écriture, vous commencez sur une voie et c'est une autre qui se dégage. Tout cela est normal, et il importe seulement que vous nous fassiez part de votre cheminement, quand celui-ci a été sinueux.

Partir d'une histoire simple, s'apercevoir qu'elle est bien plus compliquée ; voir apparaître un élément à quoi l'on ne s'attendait pas ; quitter notre intention première ; prendre un virage ; laisser de côté, pour finalement... Une pensée se construit avec ces tâtonnements, ces découvertes brusques, ces pertes, et ces renoncements.

6. TEXTE FINAL

Il vous faut donc écrire un nouveau texte que nous appelons « texte final ». C'est la deuxième pièce de votre écriture thématique que vous déposerez dans votre dossier d'évaluation. (voir p.9)

6.1 Ce texte peut prendre différents **chemins** :

- *Histoire de votre pensée* : Vous pouvez retracer par exemple l'évolution de votre pensée, de votre questionnement, de votre compréhension. Vous pouvez repartir de fragments de votre « texte premier », mais ces fragments doivent s'insérer dans la continuité de votre texte. Cela peut se révéler être une sorte de dialogue entre « comment vous pensiez avant d'avoir lu » et ce que vous avez appris avec les livres choisis; un dialogue entre les questions que vous vous posiez en automne 2008 et celles que vous formulez à la fin de cette

année universitaire. Il s'agit d'un texte qui vise à construire votre pensée en regard d'une problématique. Vous y apparaissez comme un « je » qui tente de comprendre, de se repérer, qui s'interroge en s'appuyant sur ce qu'il a compris dans ses lectures et l'écoute du cours.

De « l'état premier » au « texte final », vous pouvez soit rester dans la même ligne, soit avoir évolué. C'est le processus de construction de votre pensée qui importe ici.

- *Histoire d'une question* : Vous écrivez comment vous comprenez finalement la problématique qui fut la vôtre, comment vous pouvez avancer des hypothèses, ouvrir d'autres questions.

- *Histoire d'une histoire* : Vous êtes parti d'une situation vécue en tant qu'élève, qu'enfant, qu'adulte ou professionnel ; vous l'avez racontée ; vous l'avez écrite ; vous êtes ensuite allé chercher des lectures multiples pour comprendre les différentes dimensions de cette histoire, et vous écrivez cette compréhension de ce que vous avez découvert que vous ne saviez pas quand vous l'aviez au départ déposée.

Il s'agit à chaque fois de confronter vos idées et expériences personnelles avec celles d'auteurs des sciences humaines et de procéder à un essai de compréhension et éventuellement de déplacement.

6.2 Ce texte final peut emprunter différents **styles** :

Vous avez une grande latitude pour l'écriture de ce texte final, dans la mesure où vous évitez le style « résumé de lecture ». Vous pouvez donc choisir :

-un texte qui respecte une certaine chronologie en partant de vos interrogations premières pour relater votre compréhension à travers les livres, puis la manière dont vous reformulez votre problématique;

-un texte qui part d'une « situation problématique » pour la suivre ensuite à travers un essai de compréhension rendu possible par les lectures;

-un texte « dialogue », où vous inventez des personnages qui dialoguent autour de vos questions ;

-un texte argumentatif autour d'une problématique choisie ;

-une lettre adressée à un personnage ;

-un texte où vous faites succéder un récit, un dialogue, un argumentaire ; etc.

6.3 Ce texte final prend un **titre** :

Vous donnez finalement à ce texte un *titre* approprié en lien avec ce que vous avez cherché, avec votre questionnement, l'énigme que vous avez poursuivie. Évitez un titre trop général et choisissez-en un qui reflète la particularité de votre réflexion. Le titre peut être choisi en premier, puis retravaillé en dernier pour l'adapter à ce que vous avez réellement écrit.

Exigences de la pièce 2 : Vous fournissez un texte de **5-8 pages**. Le texte doit avoir été retravaillé au niveau de la correction grammaticale et orthographique. C'est la **deuxième** pièce de votre écriture thématique que vous déposerez dans votre dossier d'évaluation (voir p.9)

Fondements : L'écriture fait partie du métier d'étudiant et structure tous les métiers par ses exigences. Il importe que vous travailliez votre rapport à l'écriture, et aussi vous en saisissiez les enjeux scientifiques. Vous pouvez vous reporter au livre de Cifali M., et André A. *Ecrire l'expérience. Vers la reconnaissance des pratiques professionnelles*, Paris, PUF, 2007, si vous voulez saisir le processus d'écriture, les chemins pour écrire, les outils nécessaires, et la question du style de texte possible dans un contexte scientifique.

Pour écrire votre texte final, il vous faut nécessairement :

1. accumuler préalablement du matériel : notes de lectures, notes et réflexions dans le journal de cours, écritures de « situations professionnelles », etc. ;
2. ensuite classer ces différents matériaux suivant leur contenu ;
3. procéder à une première écriture-brouillon ;
4. relire, corriger, restructurer si nécessaire.

Il n'y a d'écriture qu'après avoir amassé au préalable d'autres écritures, fiches, matériaux, notes, fragments, journal etc. Il n'y a pas de texte final, sans brouillon, sans corrections, et restructurations.

Intégration des lectures par le biais de citations. Voici quelques indications :

L'objectif qu'il ne faut pas perdre de vue: tenter de faire *vôtre* l'apport théorique.

Il faudrait vous garder de faire un usage « explicatif » d'un cas, éviter de tirer des lectures des fragments d'explication et de les appliquer par exemple à un enfant: « c'est parce que... », est un usage applicatif de l'élément théorique qui s'avère trop souvent un placage, malencontreux puisque méconnaissant une foule d'éléments. En revanche, les hypothèses entrevues dans les lectures peuvent être utilisées sous mode

de *possibilités, d'éventualités*, d'un *questionnement propre*. Affirmer « X est... parce que... », ou dire: « je n'avais pas entrevu que derrière le mensonge, il pouvait y avoir éventuellement tel ou tel phénomène en jeu », voilà deux positions différentes.

Vos lectures peuvent *soutenir* vos arguments et votre réflexion. Exemple: « Dans cette situation, Winnicott semble penser que: '... citation' (note), pour ma part... ». Dans ce cas, votre réflexion est lancée (ou relancée), soutenues par les lectures. Soit il s'agit d'un accord qui peut toujours être prolongé, voire nuancé; soit d'un contre argument; soit d'un questionnement de l'assertion avancée. Dans ce cas, vous tenterez de progresser selon une *logique interne* à votre argumentation, en partant d'un point, en passant à un autre, en revenant sur le premier point, en abordant le second, etc. C'est autour d'une ou plusieurs questions que vous tournerez, les lectures venant soutenir votre pérégrination.

Précautions

Vous devez éviter autant un résumé de lecture qu'un usage applicatif des lectures. Vous faites effectivement attention de ne pas tomber dans un texte « mode d'emploi ». C'est-à-dire un texte qui assure par exemple que dans la situation ou la problématique évoquée, il faut : premièrement faire ceci ; deuxièmement faire cela ; et finalement arriver à ceci pour réussir à résoudre les problèmes posés. La réalité est complexe, rarement elle souscrit au « petit 1 », « petit 2 », « petit 3 » qu'il suffirait de suivre scrupuleusement pour être immédiatement dans le juste.

Il existe aujourd'hui de nombreux livres « mode d'emploi » sur l'amour, sur le deuil, sur toute chose humaine. Ils sont souvent réducteurs et s'ils donnent quelques pistes de réflexion, ils ne résolvent pas la complexité du « que faire ? » dans une situation. Dans l'écrit « mode d'emploi », apparaissent inévitablement les « il faut », « on doit », qui prescrivent un idéal, la bonne norme. Or la plupart du temps, le problème n'est pas l'idéal que nous poursuivons, mais le fait que dans le quotidien nous échouons à le tenir. Relisez donc votre texte, pour considérer quand des « il faut » vous viennent, et ce que cela signifie.

Alors qu'écrire ? Il est prudent de rester prudent. De donner les pistes de compréhension que vous avez découvertes, le déplacement de vos questions premières, la manière dont vous pouvez maintenant poser la complexité du thème abordé.

7. BIBLIOGRAPHIE

Pièce 3 : La **troisième** pièce de votre écriture thématique consiste en une **bibliographie des ouvrages lus**.

Codification de la bibliographie et des citations :

Pour constituer une bibliographie ou indiquer les références des citations, se reporter à la brochure à disposition au prêt de la bibliothèque de la FPSE "Comment faire une bibliographie" ou aux directives suivantes:

Lorsqu'on intègre dans son texte une citation, on peut utiliser deux manières de faire : le système français et le système américain. Les conventions peuvent varier à l'intérieur d'un même système. L'important est de s'en tenir *systématiquement* à une codification. Voici un exemple.

5.1. SYSTÈME FRANÇAIS

5.1.1. Notes

-Insérer une note de bas de page ou en fin de texte. Le texte de la note doit être codifié. Faire attention à la présence des virgules, à l'ordre d'apparition des éléments, et à mettre la page où a été prise la citation :

(1) Barthes R., *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973, p.29.

-Si la citation suivante appartient au même livre, on utilise *Ibid.* :

(2) *Ibid.*, p.28.

-Si la référence a déjà été donnée plus haut dans le texte, on utilise *op.cit.* :

(3) Barthes R., *op. cit.*, p.10.

-Si la référence a déjà été donnée mais que vous avez cité plusieurs ouvrages du même auteur:

(4) Barthes R., *Le plaisir du texte, op. cit.*, p.18.

-Si vous citez un auteur cité par un autre auteur :

(5) R. Barthes, *L'écrivain et les intellectuels*, cité par J.C. Miller, *L'amour de la langue*, Paris, Seuil, 1978.

5.1.2 Codification

Il y a une codification différente pour donner la référence d'un livre ou d'un article.

Faire attention à l'ordre des éléments. Voici un exemple :

-LIVRE : Barthes R., *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973.

-ARTICLE : Benveniste E., Remarques sur la fonction du langage dans la découverte freudienne, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1967.

-BROCHURE : Descoedres A., *Le mouvement de paix*, 1920, non publié.

-CONFÉRENCE : de Certeau M., *De la fable mystique*, conférence à la Section des sciences de l'éducation, Genève, mars 1984, notes personnelles.

-S'il y a plusieurs auteurs: soit par ordre d'importance, soit par ordre alphabétique,

-LIVRE OU ARTICLE ANONYME: commencer par le titre de l'ouvrage.

Remarque: On peut adopter une autre convention. La seule contrainte est de s'y tenir.

5.1.3. Bibliographie. Après tout travail, une bibliographie est requise :

-Mettre les auteurs par **ordre alphabétique**. De préférence avec le prénom en second: Dolto F.

-Si un auteur a écrit plusieurs ouvrages: ceux-ci apparaissent par **ordre chronologique** de parution et le nom de l'auteur n'est pas répété.

5.2. SYSTÈME AMÉRICAIN

Après la citation: (Barthes, 1973, 29) ou Barthes (1973)

Cette référence renvoie à une bibliographie en fin de travail, bibliographie faite par ordre alphabétique d'auteur, et pour chaque auteur par ordre chronologique selon cette codification : Barthes, R. (1973). *Le plaisir du texte*. Paris : Seuil.

5.3 OUVRAGES POUR S'Y REPÉRER DANS LA CODIFICATION

- Pelgrims, G., *Références bibliographiques. Guide pour les travaux universitaires en Sciences de l'éducation*, Université de Genève, Cahier de la Section des sciences de l'éducation, 2001.
- Charmillot, M., *Références bibliographiques de documents électroniques*, Université de Genève, Carnets des sciences de l'éducation, 2005.

5.4. CODIFICATIONS À L'INTÉRIEUR DU TEXTE

-Tous les *titres de livres* sont en italiques.

-Un *auteur* apparaît la première fois avec son *nom* et son *prénom* : Roland Barthes; ensuite l'on peut n'utiliser que le nom : Barthes.

-Tous mots *étrangers* sont en italique.

-Pour les *paragrapes*:

. soit décaler de quatre intervalles le commencement de la première ligne

. soit commencer la ligne selon la marge habituelle, mais faire un espace plus important entre deux paragraphes.

-Les *intertitres*:

. servent à découper un texte selon la progression des objets qui y sont traités,

. sont *indépendants* du texte (c'est-à-dire que le texte qui suit un intertitre ne doit, par exemple, pas répondre à l'intertitre).

-Les *citations* à l'intérieur du texte:

Si elles sont *longues* et qu'il y en a *beaucoup*:

. aller à la ligne

. décaler un peu de la marge habituelle

. utiliser un plus petit interligne

. mettre entre guillemets « » et en *italique*

Si elles s'intègrent au texte:

mettre entre guillemets « » et en *italique*

Si elles commencent au milieu d'une phrase: «... *comme une vague qui frôle* »

Si elles sont tronquées: « *l'espace d'un instant. (...) Il venait...* »

Si elles contiennent elles-mêmes des guillemets, utiliser alors les signes “ et ” :

« *Dans l'instant qui suit, il dit: “venez avec moi”; ensuite nous sommes partis* ».

5.4 TITRE ET INTERTITRE

-*Structure graphique* :

. Les titres ayant la même valeur sont dans la *même graphie* ;

. Les titres les plus importants sont en majuscule gras; puis en minuscules gras, etc.

. Les intertitres (dernier échelon de la structure du texte) sont *en italique*.

-*Exemple* :

PARTIE I

CHAPITRE 1 DU DÉsir D'APPRENDRE

1.1 Les empêchements

Origines ; compréhension ; énigme

1.2 Les facilitateurs

Conditions ; rôle de l'adulte

III. SYNTHÈSE DES EXIGENCES D'ÉVALUATION

1. DOSSIER D'ÉVALUATION

Votre dossier d'évaluation comprend :

-Un journal de cours

-Une centration thématique avec : Un « État premier daté » par rapport à la thématique choisie (pièce1) ; un « Texte final » avec son titre approprié (pièce2) ; une Bibliographie (pièce3).

Précautions : Tout au long de l'année, pour votre journal et votre centration thématique, pour vos notes de lecture, vous allez ouvrir des dossiers informatiques et écrire des textes sur l'ordinateur. *Nous vous invitons à faire régulièrement des sauvegardes informatiques sur une clé USB ou un disque extérieur, ainsi qu'à tirer des versions sur papier.* Chaque année, il y a quelques étudiants qui, n'ayant pas pris de telles précautions, perdent toutes leurs écritures à cause d'un ordinateur qui « rend l'âme ». Reconstituer après-coup le journal par exemple, s'avère alors mission fort difficile.

2. FORMATAGE DES TRAVAUX

Les travaux doivent être dactylographiés en **un seul** exemplaire, et rendus **uniquement** dans une **simple** fourre plastique destinée à pouvoir prendre place dans les classeurs qui accueilleront tous vos travaux, **donc une fourre plastique avec plusieurs trous**. Ceci donc pour nous faciliter la manipulation et l'archivage.

Sur le travail rendu, il est **obligatoire** de faire figurer, sur la **première** page, les indications suivantes :

-Votre adresse personnelle, vos n° de tel. et adresse email

-La Faculté, La Section ou l'École à laquelle vous êtes inscrit.

**NE PAS OUBLIER DE METTRE SI VOUS ETES EN SECTION DE
PSYCHOLOGIE, DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION, FACULTE DE LETTRES,
FACULTE DES SCIENCES SOCIALES, ETC.**

3. DATE DE REMISE DES DOSSIERS

-Mai : mercredi 26 mai 2010 à 8h15 au cours ou bureau 4339 UniMail jusqu'à 12h ou boîte aux lettres Mireille Cifali au 4ème étage, secteur 3, UniMail jusqu'à 12h.

-Septembre : Vendredi 23 août 2010 à 12h (bureau 4339 UniMail ou boîte aux lettres Mireille Cifali au 4ème étage, secteur 3, UniMail).

Délais :

-Pour la session de printemps 2009 : Si pour certaines raisons motivées, vous devez demander un délai, vous le faites *auprès de Jean-Marie Cassagne*, avant ou après un cours du mercredi ; ou lors de sa permanence (voir p.11) ; ou par email.

-Pour la session de septembre 09 : par email à Jean-Marie Cassagne.

-Si un délai vous est accordé, vous convenez alors avec Jean-Marie Cassagne le **lieu de restitution** de votre travail le plus commode pour nous : -1. Soit l'envoyer (*mais non recommandé*) ou le déposer à l'adresse privée de Jean-Marie Cassagne ou de Bessa Myftiu. -2. Soit le déposer dans leur dossier suspendu, en face de la salle 3166 à Uni-Mail. -3. Soit le déposer au bureau 4339 selon une heure et un jour fixés. -4. Soit le déposer dans la boîte aux lettres Mireille Cifali au 4ème étage, secteur 3, UniMail.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Exigences formelles

1. Présence du journal de cours et des 3 pièces décrites ci-dessus de l'écriture thématique.

2. Nombre de pages minimum respecté.

3. Écriture travaillée des textes remis (correction grammaticale, style et lisibilité), surtout pour l'écriture thématique.

Exigences sur le contenu

1. Processus d'écriture et de lecture respectés.

2. Contenu décrit ci-dessus respecté.

3. *Le journal de cours* ne peut être le simple résumé d'un cours ; *l'écriture thématique* ne peut être ni le résumé d'un ou plusieurs ouvrages ni un texte « mode d'emploi ».

5. ENCADREMENT ASSISTANT

Chaque étudiant peut compter sur l'appui d'un assistant : Jean-Marie Cassagne.

6. CONFIDENTIALITÉ

Les textes remis seront lus par Bessa Myftiu, Jean-Marie Cassagne et Mireille Cifali. Ils sont considérés comme confidentiels. Ils ne les utiliseront pas, si ce n'est pour leur propre réflexion.

Il est recommandé de changer les prénoms et noms des personnes qui apparaissent dans le journal et éventuellement dans des récits.

7. REMÉDIATION, ERREUR ET APPRÉCIATION

Remédiation : Si votre travail ne satisfait pas aux exigences requises, et que le secrétariat vous transmet la note F, veuillez joindre (par email ou par téléphone) le plus rapidement possible **Mireille Cifali et Jean-Marie Cassagne** (voir p. 11), pour prendre rendez-vous et comprendre ce qui s'est passé.

Erreur : Si vous avez déposé votre dossier mais que vous ne trouvez pas inscrit votre résultat dans les informations que vous a transmises le secrétariat, veuillez joindre (par email ou par téléphone) le plus rapidement possible **Mireille Cifali et Jean-Marie Cassagne** pour nous le signaler. Nous nous en préoccuperons immédiatement, et chercherons où l'erreur a été commise.

Retour : Si vous avez réussi et que vous désirez pouvoir parler de votre travail, vous pouvez le faire en contactant Jean-Marie Cassagne (voir p.10).

8. REPORT D'ÉVALUATION

- *Pour les étudiants en sciences de l'éducation*, la première passation doit se réaliser à la session de mai-juin 08. En cas de non réussite (F) ou de non présentation du dossier, la seconde tentative aura impérativement lieu à la session de rattrapage d'août-septembre 2010.

- *Pour les étudiants en psychologie et d'autres Facultés*, se reporter à leurs modalités administratives spécifiques.

9. INFORMATIONS FOURNIES

Nous ne pouvons pas vous confirmer si nous avons - ou non - reçu votre travail lorsque vous l'envoyez ou le déposez dans nos boîtes aux lettres universitaires. Ni vous donner après notre lecture votre résultat : nous vous prions patiemment d'attendre la publication officielle des résultats, malgré l'angoisse de l'attente.

IV. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1. ENCADREMENT ASSISTANT

Cette année, l'encadrement des étudiants se présente comme suit:

- **Pour tout renseignement ponctuel ou d'orientation**, solliciter **Jean-Marie Cassagne** avant et après le cours et durant sa permanence. C'est lui qui est l'**assistant** de ce cours.

- **Pour toute discussion à propos de la démarche d'évaluation**, nous vous prions de prendre rendez-vous auprès de Jean-Marie Cassagne.

- Lorsque vous prenez contact, par téléphone et surtout par e-mail, veuillez nous donner à chaque fois **un numéro de téléphone** où nous pouvons vous joindre.

Du « bon usage » de l'assistant. Un assistant est là pour accompagner celui qui *le demande* dans sa démarche pour l'obtention de son évaluation. Vu le grand nombre d'étudiants, il est conseillé de ne demander un rendez-vous qu'après avoir relu attentivement le dossier pédagogique pour vérifier si le renseignement souhaité ne s'y trouve pas, et après avoir tenté de cerner les questions à poser.

2. HEURES DE RÉCEPTION ET PERMANENCE-Bd du Pont-d'Arve 40

BUR. Mail-4339 - Tél. 022.379.91.83 - Jean-Marie Cassagne

BUR. Mail-4339 - Tél. 022.379.91.82 - Bessa Myftiu

BUR. Mail-4338 - Tél. 022.379.91.81 - Mireille Cifali

-**Jean-Marie Cassagne : le mercredi 16h-17h, ou par mail**, ou sur *rendez-vous* pris par téléphone (079 672 73 63 entre 10h et 18h), ou *avant et après* le cours salle B 106.

-**Mireille Cifali:** par mail, ou *avant et après* le cours salle B 106, ou sur *rendez-vous* par téléphone au domicile privé (entre 14h et 20h).

-**Bessa Myftiu: le mardi de 17h-18h** ou sur *rendez-vous* pris par téléphone au domicile privé au 022 321.20.07 (**entre 14h et 20h**), ou par mail.

3. ENVOI DE COURRIER À L'UNIVERSITÉ

-Boîte aux lettres Mireille Cifali Uni Mail 4e étage, Secteur 3

-Par poste: Mireille Cifali, FPSE, Section des sciences de l'Éducation, 40 Bv Pont d'Arve, 1205 Genève

4. ADRESSES PERSONNELLES

- **Mireille Cifali**, 27, Eaux-Vives, 1207 Genève Tél. 022.735.16.83.
Email : Mireille.Cifali@unige.ch

- **Jean-Marie Cassagne**, 38, Av. Wendt, 1203 Genève, 079.672.73.63.
Email : Jean-Marie.Cassagne@unige.ch

- **Bessa Myftiu**, 15 Rue des Rois, 1204 Genève. Tél. 022.321.20.07.
Email : Bessa.Myftiu@unige.ch

5. INTERNET

Les cours 2005-2006, 2006-2007, 2008-209 de premier cycle « Dimensions relationnelles et affectives des métiers de l'humain » peuvent être entendus sur :

<http://mediaserver.unige.ch/>

6. SUR LE NET

Vous trouverez la bibliographie et le « dossier pédagogique » aux adresses suivantes :

<https://dokeos.unige.ch/>

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/cifali/cours.htm>

7. ENREGISTREMENT DU COURS

Pour les personnes **qui ne peuvent jamais être présentes au cours** du fait de leur travail, de leur éloignement géographique ou pour d'autres raisons; et pour les personnes **qui manquent occasionnellement un cours** et désireraient l'écouter :

- Écoute dans les médiathèques (Uni Mail, Uni Bastion, etc.) ou depuis un ordinateur connecté au réseau interne de l'Université de Genève, à l'adresse suivante : **<http://mediaserver.unige.ch/>**
- Si les étudiants souhaitent depuis leur ordinateur personnel se connecter au réseau interne de l'Université, ils trouveront à l'adresse suivante tous les renseignements concernant ce service : **<http://www.unige.ch/dinf/?aide/aide.html>** (**cliquer ensuite sur le lien FAQ, puis sur le lien « réseau »**)
- Pour le système podcast, celui-ci sera en place en octobre, des renseignements seront donnés à ce moment-là.

8. **CONTRAINTES D'UN COURS À GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS**

Le grand nombre d'étudiants et la matière du cours rend difficile l'échange, avec vos questions posées en direct.

Nous vous proposons pour pallier à cet inconvénient :

- de venir à la fin du cours pour formuler vos questions ou expliciter vos incompréhensions auprès de Mireille ;
- ou/et de les écrire et de les lui transmettre.

Si elle le peut, Mireille Cifali vous répond sur le moment. S'il y a lieu, elle en reprendra, avec votre autorisation, la substance pour commencer le cours suivant en précisant et en reformulant les éléments demandés.

9. **CHOIX RÉALISÉS DANS CE COURS SUR LES DIMENSIONS RELATIONNELLES ET AFFECTIVES DES MÉTIERS DE L'HUMAIN**

Ce cours se base sur une **transmission orale**, à partir d'histoires de pratiques professionnelles et de repérages théoriques. Mireille Cifali a fait le choix de la *parole* comme mode de transmission. Elle y adjoint des extraits de film et de conférence.

Ce cours est une **introduction**. Nous cherchons à poser des repères dans plusieurs domaines. Une pluralité de thématiques sont ainsi abordées. Parfois nous reprendrons un même thème sous plusieurs angles. Il y aura donc de la répétition, qui est aussi approfondissement, cet approfondissement se réalisant plutôt par couches successives dans le temps, mais jamais nous ne pourrions en épuiser toutes les dimensions.

L'orientation théorique de ce cours se fonde sur plusieurs disciplines : la psychanalyse, la clinique, la psychosociologie, l'éthique, la philosophie et la littérature. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, mais cherchons à rendre explicites les hypothèses sur lesquelles ces approches se fondent. Il revient ensuite à chaque étudiant de construire son propre référentiel, et d'opérer les choix théoriques qui seront les siens.

10. **SÉMINAIRE D'INTRODUCTION AU TRAVAIL SCIENTIFIQUE (SITS)**

Ce séminaire sera assuré par Jean-Marie Cassagne. Des informations vous seront données en décembre 2009.

Mireille Cifali, Jean-Marie Cassagne et Bessa Myftiu.
Septembre 2009.

V. LIEN AVEC LE COURS DE BESSA MYFTIU

DOSSIER PEDAGOGIQUE DU COURS 742332

Approches littéraires et philosophiques des pratiques professionnelles 2009-2010 (semestre d'automne)

Salle M 2140

mardi 18h-19h30

Ce cours aspire à rendre accessible et savoureux les enseignements des philosophes et des écrivains de différentes époques et différents pays qui se rejoignent à travers des thématiques universelles – aujourd'hui encore au centre de nos occupations de citoyens, d'enseignants, d'éducateurs, de formateurs et de soignants. En ce qui concerne les philosophes, le regard sera posé sur la partie de leur œuvre qui traite de la morale et dont le message ne cesse de nous questionner dans nos pratiques professionnelles ; et quant aux œuvres littéraires, elles engendrent toutes un processus de pensée. Cette année, les thématiques reprennent le couple classique « bien et mal » pour le traiter en quatre temps :

- I. Le savoir – un bien ou un mal ?
- II. L'amour – le bien suprême ?
- III. Le mal : souffrance, haine, envie et jalousie
- IV. Là où le bien et le mal se rejoignent

Le cours se veut une ouverture sur l'univers de la philosophie et une fenêtre d'accès au monde infini de la littérature. Il sera structuré ainsi :

- I.**
 1. Mythes de la connaissance - 15 septembre
 2. Connaissance de soi, connaissance de l'autre - 22 septembre
 3. Connaissance et école : regard critique - 29 septembre
- II.**
 4. Amour de soi, amour du prochain - 6 octobre
 5. Amitié - 13 octobre
 6. Amour – passion - 20 octobre
- III.**
 7. Souffrance - 27 octobre
 8. Haine - 3 novembre
 9. Envie et jalousie - 10 novembre
- IV.**
 10. Maladie - 17 novembre
 11. Folie - 24 novembre
 12. Pitié, Compassion, Empathie - 1^{er} décembre
 13. Bonheur - 8 décembre
 14. Bilan du séminaire – 15 décembre

ÉVALUATION

Le cours vise à éveiller la pensée individuelle des étudiants en s'inspirant des philosophes et des écrivains. Ainsi, le **mode d'évaluation** consistera en un **dialogue**

avec le cours, sous différentes formes : pensées, souvenirs, ressentis. Les thématiques traitées touchent chacun de nous de diverses manières ; quelqu'un peut choisir de les aborder théoriquement, un autre de façon plus intime. Les étudiants sont invités à une réflexion personnelle sous la forme qui leur convient. Ils sont vivement encouragés à exprimer leur opinion, à dépasser la peur de paraître médiocre, à s'armer de courage pour discuter sur des questions universelles d'une façon qui est la leur et donc, unique. Des récits et des témoignages tirés de l'expérience personnelle peuvent être insérés dans le travail, ainsi que l'avis d'autres auteurs que le cours n'évoque pas, mais qui traitent des thématiques abordées.

Exigences : minimum **10 pages** de dialogue impliqué avec dix cours sur treize ; deux lectures devront être intégrées à la réflexion.

Lectures : Sera proposée une bibliographie qui vous invite à faire connaissance avec des écrivains et des philosophes dont vous aurez entendu les propos durant le cours, mais elle n'est pas obligatoire. D'autres écrivains, d'autres philosophes peuvent être consultés, pourvu que leurs œuvres correspondent aux thématiques du cours et vous aident dans votre réflexion personnelle.

Ceux que le cours aborde ne constituent pas l'unique référence, mais une référence possible à découvrir peut-être tout de suite, ou peut-être dans quelques années. Ce cours a pour but de vous donner envie de lire pour votre propre plaisir et votre propre éducation, non de vous contraindre à la lecture ni de vous en dégoûter.

Suggestion : Il est conseillé aux étudiants d'écrire leurs réactions directement ou peu après l'écoute du cours et de ne pas attendre la fin de l'année pour rédiger le travail en entier ; beaucoup de détails, d'émotions, de compréhensions inattendues et d'associations seront envolés avec le temps et il sera plus difficile de retrouver l'inspiration provoquée par la citation d'un philosophe, un extrait littéraire lu au cours, un mythe raconté ou l'aventure d'un personnage de fiction. Ecrire au fur et à mesure s'avère le meilleur procédé pour obtenir un bon résultat. Afin qu'ils puissent affiner leur réflexion finale, les étudiants bénéficieront d'un délai maximum à la restitution du travail.

Dates de restitution : 28 décembre 2009 et 25 mai 2010 à Uni Mail, bureau 4339 de 17h à 18h.

HEURES DE RÉCEPTION ET DE PERMANENCE

Bureau UniMail 4339 : tous les mardis de 17h à 18h ou sur rendez-vous. Par téléphone au domicile privée (entre 14h et 20h) Tél bureau UniMail : 022 739 91 82. Adresse personnelle : Bessa Myftiu, 15 rue des Rois, 1204 Genève. Tél : 022 321 20 07.

Email : Bessa.Myftiu@unige.ch